

GT CNIG et standards Urbanisme

Prescriptions nationales pour la dématérialisation des documents d'urbanisme

PLAN LOCAL D'URBANISME



CNIG v2017

Prescriptions nationales pour la dématérialisation des documents d'urbanisme

CARTE COMMUNALE



CNIG v2017

Prescriptions nationales pour la dématérialisation des documents d'urbanisme SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE Standard CNIG juillet 2016

Le Conseil National de l'Information Géographique (CNIG)

- Structure de coordination nationale instituée par la Directive Inspire
- Composition
 - Représentants des collectivités territoriales
 - Représentants de l'État et de ses établissements publics
 - Représentants des professionnels
 - Représentants des associations
- Objectifs
 - Assurer l'interopérabilité entre bases de données
 - Faciliter l'utilisation et la réutilisation de l'information géographique



Le standard CNIG pour la dématérialisation des DU

- Garantit la cohérence des documents d'urbanisme sur le territoire
- Clarifie les concepts urbanistiques et leur traduction géomatique
- Contient les prescriptions techniques utiles à la dématérialisation
- Un standard adapté à chaque cas : POS/PLU, Carte Communale, SUP







Argumentaire pour la dématérialisation

- Construire une mémoire collective et pérenne
 - faciliter la gestion et le suivi des PLU et des SUP par les services responsables avec une meilleure qualité de l'information (exhaustivité, mise à jour...)
 - faciliter l'échange d'informations entre administrations, mais aussi avec les professionnels
 - faciliter la superposition des informations permettant des analyses spatiales
 - communiquer l'information aux citoyens permettant à chacun de connaître les contraintes réglementaires applicables à la parcelle
- Et des avantages indirects :
 - Se conformer à la Directive INSPIRE
 - Standardiser les données entrantes dans les systèmes ADS



Directive européenne INSPIRE

- Pour favoriser la protection de l'environnement, la directive de l'environnement, la d
 - de publier sur Internet leurs données environnementales géographiques
 - de les partager entre elles.
- Définition très large de la donnée environnementale : incluant les documents d'usage du sol et notamment tous les documents de planification.
- Thème 4 « land use / usage des sols » décrit en annexe III de la directive
- Depuis décembre 2013, Les données de l'urbanisme doivent être cataloguées par leur producteur. Les catalogues doivent être diffusés sur internet dans un format normalisé.



Contenu du Standard CNIG

- Le Standard traite de la dématérialisation des documents d'urbanisme : plan d'occupation des sols (POS), plan local de l'urbanisme (PLU) et plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV).
- 3 parties principales :
 - quelques rappels utiles du code de l'urbanisme
 - une description sémantique des données PLU présentée par un modèle conceptuel de données et son catalogue d'objets associés
 - des recommandations en faveur d'une dématérialisation de qualité des documents d'urbanisme.
- Les cartes communales font l'objet d'un second document.
- Les SUP font l'objet d'un standard à part.



Le standard CNIG détermine

- Le contenu et la structure des données à produire
- Les règles d'organisation et de codification des données : le format,
 l'organisation et le nommage des fichiers
- Le système de coordonnées géographiques
- Dans un document spécifique : les règles de saisie des données de catalogage (métadonnées) permettant la recherche de document d'urbanisme via les moteurs de recherche



Numériser les documents d'urbanisme en respectant leur contenu

- · La modélisation des données prévoit la numérisation :
 - des zonages d'urbanisme
 - des prescriptions
 - des périmètres d'informations
 - des pièces écrites du document d'urbanisme
 - · les pièces réglementaires et les annexes
 - dans un format bureautique éditable et au format PDF obtenu par export PDF du document éditable



Grands principes du standard CNIG

- Des prescriptions en constante évolution suivant le code de l'urbanisme
- Une démarche collégiale et pragmatique qui tient compte des remontées terrain
- Un binôme indispensable : urbaniste + géomaticien (SIG)
- Une couverture complète du territoire
- 3 classes principales de numérisation : zonages, prescriptions, annexes informatives
- Un modèle de données et une implémentation unique
- Des préconisations en matière d'organisation des dossiers et de nommage des fichiers, l'objectif étant la numérisation complète homogène de tous les documents

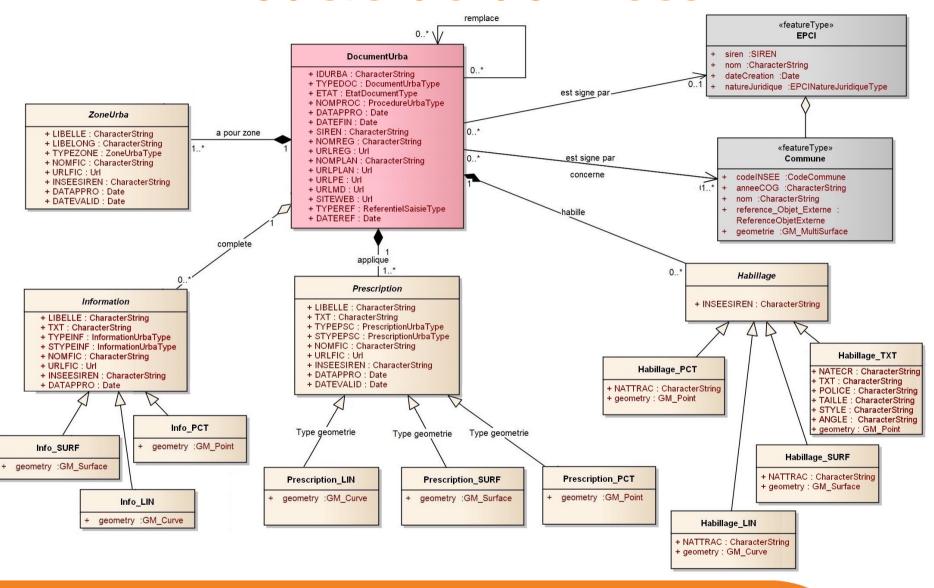


Un standard qui a beaucoup évolué

- Modèle de donnée remis à plat pour faciliter l'usage par des SIG non relationnels.
- Evolution des règles d'urbanisme, exemples :
 - intégration du passage des PLU au niveau intercommunal
 - Recodification et réforme du code de l'urbanisme (2015)
- Adaptations aux besoins du GPU et des IDG
- Des besoins d'adaptation réguliers suite à des remontées terrains et des difficultés d'interprétation.
- Adaptations à Inspire, notamment pour ce qui concerne les liens url, URI, les consignes de saisie de métadonnées
- Couverture complète du territoire communale liée aux principes Inspire



Modèle de données





Exemple de liste de codes :

Code	Libellé	Définition	
01	En cours de procédure	Le document est en cours de procédure quand aucun arrêté officiel n'a encore été pris. Une réflexion et un état des lieux sont engagés.	
02	Arrêté	Le projet de document est finalisé et arrêté par une première décision officielle qui vient valider son périmètre d'application (au sens de l'article 6 : acte administratif qui donne une validité au document). Le document n'est pas applicable.	
03	Opposable	Le document est approuvé par l'autorité publique compétente et a fait l'objet de toutes les transmissions et publicités nécessaires.	
04	Annulé	Le document a été annulé par une décision de justice. Le document précédent s'applique sous réserve de n'être pas devenu illégal entre temps. A défaut de PLU ou de carte communale, le règlement national d'urbanisme (RNU) s'applique.	
05	Remplacé	Le document n'est plus en vigueur et a été remplacé suite à une nouvelle procédure	
06	Abrogé	Le document est annulé par décision de l'autorité publique compétente.	
07	Approuvé	Le document est approuvé	
08	Partiellement annulé	Le document a été partiellement annulé par une décision de justice	
09	Caduc	Le document est rendu caduc par la réglementation	



Ex. modélisation : classe ZONE_URBA

LIBELONG : Nom complet et/ou réglementaire de la zone

Texte 254C → Exemple: « 2AUc Zac de la Mabilais »

LIBELLE: Nom court de la zone

Texte 12C → Exemple : « 2AUc »

TYPEZONE: Type de la zone dans une nomenclature simplifiée

Énumération {U, AUc, AUs, A, N, Nd} Exemple : AUc

NOMFIC : Lien vers le fichier du règlement de la zone

Texte 80C Exemple: *« 44712_reglement_1_20110325.pdf »*

IDURBA: Identifiant du document d'urbanisme

Texte 30C Exemple: « 44712_PLU_20110325 »

DATAPPRO: Date d'approbation du PLU

Texte 8C Exemple: « 20110325 »

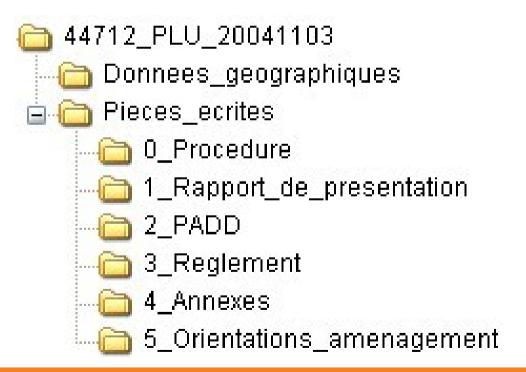
DATEVALID: Date d'apparition de la zone

Texte 8C Exemple: « 20041103 »



Règles d'organisation et de codification

- Nom de dossier et fichiers codifié :
 - <Code INSEE ou SIREN>_<TypeDU> _<DateApprobation>
- Arborescence normalisée :





Règles d'organisation et de codification

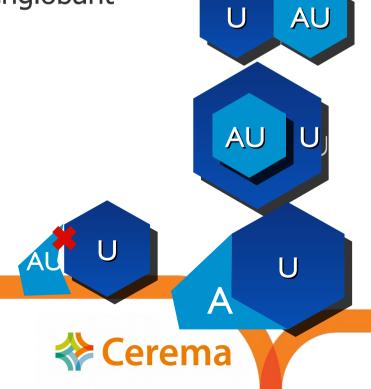
- Description précise de l'implémentation et l'arborescence attendue
- Indication des éléments obligatoires / facultatifs
 - Formatage
 - Encodage
- Classement des pièces écrites axé « métier » urbanisme





Principes de saisie des données géographiques

- Système de coordonnées
 - RGF93 avec IGN69, projection L93, et autres pour les DOM-TOM
- Respect de la géométrie du cadastre
- Quatre primitives graphiques : ponctuel, linéaire, surfacique, texte
 - Surfacique : polyligne fermée, pas de boucle, pas d'arc pendant
 - les îlots sont des évidements du polygone englobant
- Topologie
 - Pas de chevauchement
 - Pas de chevauchement dans les enclaves
 - Pas de trous entre deux polygones
 - Respect de la géométrie du cadastre
 - Coïncidence de limites de communes



Consignes de saisie des métadonnées

Le document d'urbanisme numérique est impérativement

accompagné d'une fiche de métadonnées

 Produite dans le cadre du marché de numérisation du document d'urbanisme

- Contenant les informations décrivant les données
- Suivant une forme normalisée
- Elle est indispensable à l'intégration des DU dans le GPU
- Elle alimente les moteurs de recherche des catalogues de métadonnées.

Grâce à elle, le document d'urbanisme sera directement accessible

Prescriptions nationales pour la dématérialisation des documents d'urbanisme

Consignes de saisie des Métadonnées INSPIRE



CNIG Mai 2014



Ressources autour du standard CNIG

- Sur la page dédiée sur le site du CNIG : GT DDU CNIG
 - Document de suivi des modifications des standards
 - Mention des ressources disponibles (Forum, FAQ, contacts)
 - Mise à disposition de gabarits et de jeux tests



GT CNIG DDU

- Plus de 10 ans d'existence
 - Recommandations CNIG 2006, Cahier des charges 2007
 - Actualisation 2010 (ajoute le standard Cartes Communales)
 - Actualisations PLU/CC: juin 2012, avril 2013, octobre 2014
 - Actualisations standard SUP déc. 2013, juillet 2016
- Un nouveau mandat validé en Com. Données du CNIG (janvier 2017)
- 4 sous-groupes actuellement :

SG1	Révision du standard suite à la réforme du code de l'urbanisme
SG2	Standardisation des Plans de Sauvegarde et Mise en Valeur
SG3	Révision du standard SUP
SG4	Consignes de saisie de métadonnées



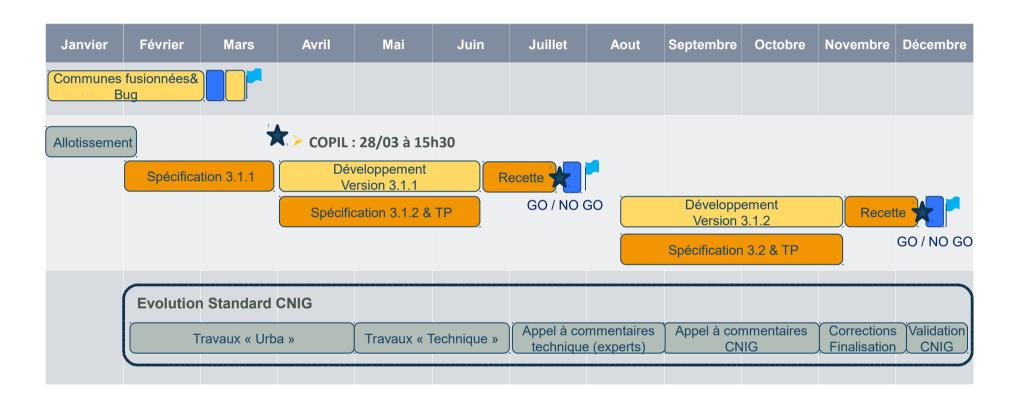
Contexte global et actualités

- · Contexte réglementaire (code de l'urbanisme) en constante évolution
- Emergence du GPU comme plate-forme nationale pour l'urbanisme
- Standard unique + réglementation + SI national => bonne appropriation du standard CNIG par la communauté des utilisateurs
- La révision du standard PLU/PLUi/CC v2014 => v2017
- La révision des consignes de saisie de métadonnées DU & SUP
- Coordination interne entre les standards PLU/PLUi/CC/PSMV et avec les CSMD



Actualités du GT DDU

Intégration dans la feuille de route de GPU v3.2 :





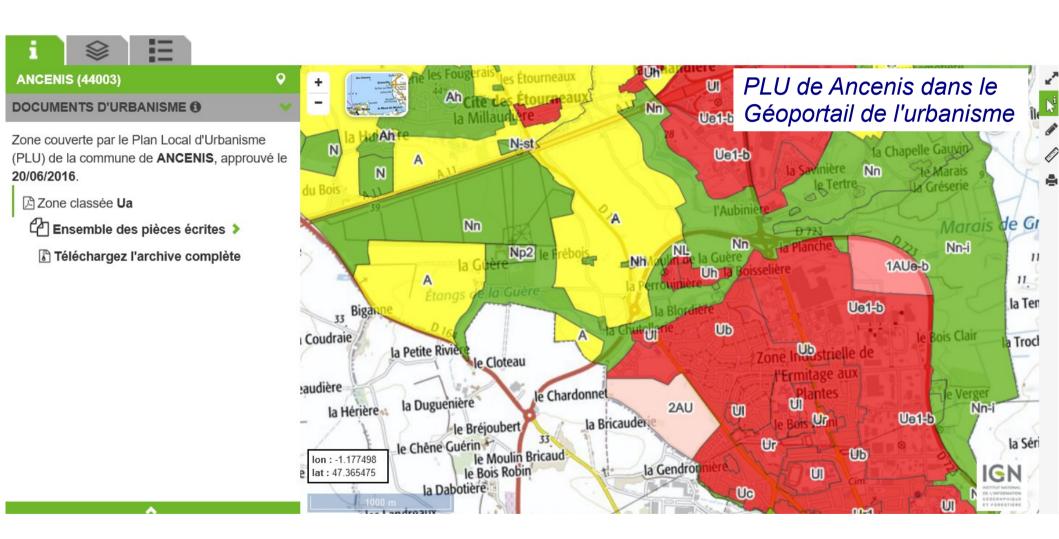
Actualités du GT DDU

• Le planning:

2016	Réflexions sur la partie métier : urbanisme	
Avril 2017	finalisation de la partie urbanisme	
mai & juin	travaux sur la partie technique du standard (implémentation, amélioration, simplification, etc.)	
juillet & août	appel à relecture des experts techniques : COVADIS, MIG, Projet GPU, IGN , Bureaux métier, experts : CEREMA, etc	
septembre (sinon: octobre)	appels à commentaires CNIG	us êtes i
novembre	prise en compte des commentaires, finalisation	
décembre	validation en commission CNIG	



Documents d'urbanisme dans le GPU





Perspectives du GT CNIG DDU

- Validation des standards PLU/PLUi/CC et des CSMD-DU&SUP
 - Objectif: fin 2017 en vue du support GPU mi-2018
- D'autres chantiers en cours ou à venir :
 - Standardisation détaillée des PSMV
 - Révision du standard SUP
 - Permettre l'accès au zonage réglementaire pour certaines catégories de SUP
 - Nouveau décret SUP entraîne nouvelle nomenclature des catégories de SUP
 - PLU : Standardisation de la structure du règlement d'urbanisme



Merci de votre attention

